

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS **SYNDICAT MIXTE DU SCOT DU NORD TOULOUSAIN**

Comité syndical – Séance du 26 février 2024

Date de la convocation : 20 /02 /2024

Nombre de délégués en exercice : 31 titulaires
Quorum : 16

Nombre de votants : 21

Titulaires présents :	18
Titulaires représentés :	
Suppléants :	2
Procurations :	1

L'an deux mille vingt-quatre, lundi vingt-six février à 17 heures 30, le Comité Syndical du Syndicat Mixte du SCOT du Nord Toulousain, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie de Saint-Sauveur sous la présidence de Philippe PETIT, Président.

Etaient présents

CC des Coteaux du Girou : Mme AUGER M., M. ROUMAGNAC L., Mme ROUSTIT I.
CC du Frontonnais : M. CAVAGNAC H., Mme CLAVEL ALBAR V., MM. LECORRE D., PETIT Ph., Mmes SAVY S., SOLOMIAC C., M. TERRANCLE S.
CC des Hauts Tolosans : Mme AYGAT Ch., MM. DELMAS J-P., ESPIE J-C., LAGORCE P.
CC Val'Aïgo : Mme BLANCHARD ESSNER S., MM. DUMOULIN J-M., JOVIADO G., Mme MONCERET M.

Etaient représentés

CC des Coteaux du Girou : M. VINTILLAS E. par M. ROUMAGNAC L. (Pouvoir)
CC du Frontonnais : Mme SIGAL S. par M. BRUN D. (suppléant)
CC des Hauts Tolosans : M. DULONG D. par M. VANHECKE R. (suppléant)

Etaient absents ou excusés

CC des Coteaux du Girou : MM CALAS D., CUJIVES D., PLICQUE P.
CC du Frontonnais : M. PROVENDIER Ph.
CC des Hauts Tolosans : MM. ALARCON N., CODINE Fr., Mme FOURCADE M-L., MM. NOËL S., ZANETTI L.
CC Val'Aïgo : M. SABATIER R.

Secrétaire de séance : Léandre ROUMAGNAC

Délibération n° 2024 /01

Domaine : Administration Générale

5.3 – Institution et vie politique – Désignation de représentant

Objet : Installation d'un délégué suppléant de la CCHT au SCOT suite à une démission

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.5711-1 et suivants,

Vu l'arrêté préfectoral en date du 8 juin 2006 portant création du Syndicat Mixte du SCOT du Nord Toulousain,

Vu l'arrêté préfectoral en date du 17 octobre 2017 autorisant la modification des statuts du Syndicat mixte du SCOT du Nord Toulousain (par délibération du 13/06/2017),

Vu la délibération n° 14 12 23 – 02h en date du 14/12/2023 de la Communauté de communes des Hauts Tolosans, portant désignation d'un représentant au SCOT,

Vu les statuts dudit syndicat,

Considérant qu'il appartient à l'organe délibérant de chaque entité de désigner en son sein ses représentants,

Après que Monsieur Philippe PETIT, Président, ait rapporté au Comité syndical cette désignation et procédé à l'appel nominal du délégué désigné,

- M. Romain VANHECKE est nouvellement désigné délégué suppléant suite à la démission du conseiller communautaire M. Serge BAGUR.

Le Comité syndical, à l'unanimité,

PREND ACTE de la désignation de **Monsieur VANHECKE Romain** en tant que **délégué suppléant**, représentant de la Communauté de communes des Hauts Tolosans au Syndicat mixte du SCOT du Nord Toulousain en remplacement de Monsieur BAGUR Serge.

Pour rappel, la liste complète des délégués du Syndicat mixte du SCOT du Nord Toulousain s'établit comme suit :

Titulaires		Suppléants	
CC SCOT	Nom Prénom	CC SCOT	Nom Prénom
Coteaux du Girou	AUGER Maryse	Coteaux du Girou	BACHELET Nathalie
	CALAS Daniel		CADOZ Patricia
	CUJIVES Didier		CASALE Jean-François
	PLICQUE Patrick		GALINIER Christian
	ROUMAGNAC Léandre		JARNOLE Pierrette
	ROUSTIT Isabelle		RAYNAUD Jean-Pascal
	VINTILLAS Edmond		SPITZ Audrey
	Frontonnais		CAVAGNAC Hugo
CLAVEL ALBAR Virginie		BEGUE Michèle	
LECORRE Damien		BOYE Sandrine	
PETIT Philippe		BRUN Dante	
PROVENDIER Philippe		GALLINARO André	
SAVY Sylvie		GIBERT Janine	
SIGAL Sandrine		JEANJEAN Pierre	
SOLOMIAC Colette		KARAGOZIAN Gérard	
TERRANCLE Serge		PARISE Denis	
Hauts Tolosans	ALARCON Nicolas	Hauts Tolosans	BOULAY Dominique
	AYGAT Chantal		BRIENTIN Amélie
	CODINE François		CAZEAUX CALVET
	DELMAS Jean-Paul		FOUCART Gauthier
	DULONG Denis		GAUTHE Fabien
	ESPIE Jean-Claude		GAUTIER Philippe
	FOURCADE Marie-Luce		GONZALEZ Yvan
	LAGORCE PATRICE		MOREL CAYE Françoise
	NOEL Sébastien		OGRODNIK Patricia
	ZANETTI Laurent		VANHECKE Romain
	Val'Aïgo		BLANCHARD ESSNER Sonia
DUMOULIN Jean-Marc		ASTRUC Thierry	
JOVIADO Gilles		BERINGUIER Bernard	
MONCERET Mylène		BONNASSIES Patrick	
SABATIER Robert		DUQUENOY Aurore	

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse (68 rue Raymond IV 31000), dans un délai de 2 mois à compter de sa notification.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures
Pour extrait conforme
Le Président,
Philippe PETIT

04/03/2024

Le Président
du Syndicat mixte du SCOT du Nord Toulousain

Philippe PETIT



Signé par : Philippe PETIT